



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E165840

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI 90B435

Siret : 378 726 368 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0009629-1

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/234103

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/234103

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : ANTOINE

11 RUE JEAN AUBRION
57070 METZ

Téléphone : 03 87 36 77 59

Portable :

Site Internet : antoine-genieclimatique.com

E-mail : antoine-climatique@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
ANTOINE REGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.